



Demande de conseil sur le divorce

Par **sharelyssa**, le **10/10/2009** à **00:51**

Bonjour, je me presente je m apelle alexandrine j ai 25 ans je suis marier depuis 4 ans avec 3 enfants en bas age.

Mon mari et moi traversont une passe extremement difficile que je ne supporte plus et je pense a dissoudre mon mariage, simplement je ne travaille pas et on m a dit que souvent les juges favorisent les parents qui travaille pour la garde des enfants.

Je veut bien tout perdre dans mon couple mais pas mes enfants dont je m occupe seule pendant que mon mari travaille et sort tout les week ends je craint meme d etre victime d adultere mais je n ai jamais trouvé de preuve a cela.

Il n est jamais la ni pour sa femme ni pour ses enfants je ne voit pas pourquoi on lui confirai la garde j ai juste besoin de savoir si nous divorçont si j ai une chance de perdre mes enfants et aussi le cout approximatif d un divorce car je suis a la recherche d un emploi donc sans revenu.

en esperant vous lire tres bientot, Cordialement,

Mme x

Par **jeetendra**, le **10/10/2009** à **10:14**

[fluo]Le CIDFF de la Seine-Maritime[/fluo]

Adresse : 33, rue du Pré de la Bataille - 76000 ROUEN

Tél. : 02.35.63.99.99

Fax : 02.35.63.62.76

E-mail : cidf76@club-internet.fr

C'est un lieu d'information (Santé-Vie relationnelle / Violences / IVG-Contraception / Accès aux Droits / Emploi-Formation), d'écoute et de documentation.

Ces informations individuelles se réalisent au siège de l'association, mais aussi dans différentes villes de la Seine-Maritime sur rendez-vous :

Canteleu, Dieppe, Elbeuf, Eu, Fécamp, Harfleur, Le Havre, Montivilliers, Neufchâtel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Etienne du Rouvray, Sotteville les Rouen, Yvetôt.

Bonjour, je me suis permis de retoucher votre message (protéger votre identité), pour la procédure de divorce, prenez contact avec l'Association CIDFF de Rouen, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des familles, vous aurez de plus amples explications, attention l'avocat est obligatoire pour initier la procédure de divorce, courage à vous, cordialement.